



## Site Natura 2000 FR7200801

### « Réseau hydrographique du Brion »

Concertation sur le diagnostic socio-économique et écologique  
Compte-rendu du 2<sup>ème</sup> Groupe de travail sur les loisirs proches du cours d'eau  
Réunion à la Sous-préfecture de Langon le 31 janvier 2012

#### Ordre du jour :

- Discussion sur les enjeux socio-économiques et écologiques
- Apport de compléments sur les activités proches du cours d'eau et des futurs projets
- Discussion sur les risques potentiels de ces activités
- Discussion sur l'activité de piégeage et de la progression du Vison d'Amérique

#### Déroulement de la réunion :

- Présentation de la structure « CEN Aquitaine »
- Rappels sur la démarche Natura 2000 et les objectifs du groupe de travail
- Présentation du diagnostic socio-économique et écologique par le CEN Aquitaine
- Discussion entre les différents représentants sur les thèmes du groupe de travail

Participants de la réunion :

<b>Nom Prénom</b>	<b>Structure</b>	<b>Fonction</b>
LAURANS Bernard	Communauté de Commune de Langon	Représentant
LAMARQUE J.J	Office de Tourisme de Langon	Président
FOURNIER Pascal	GREGE	Président
LAHARANNE Alice	FDAAPPMA Gironde	Chargée de mission
ROBIN Emmanuel	Fédération Départementale des Chasseurs de Gironde	Représentant
LABAT Didier	Société de Chasse Le Nizan-Aubiac	Président
GOUZE Serge	ACCA de Roaillan et Association des propriétaires Chasseurs	Vice président de l'Association des propriétaires
PAREAU Serge	ACCA Roaillan	Vice président
BAREPINTE Gui	ACCA Roaillan	Trésorier
HERTZ Serge	ACCA Roaillan	Secrétaire
DEJEAN J.P	Association de pêche « l'Hameçon du Langonnais »	Président
RONCOLI R.	Association de pêche « l'Hameçon du Langonnais »	Vice-Président
BONNIN Dominique	Commune de Mazères	Agriculteur-Viticulteur et forestier
LATRILLE Francis	Commune de Mazères	Propriétaire
LASSARTESSE	Commune de Langon	Propriétaire
DESPUJOLS	Commune de Langon	Propriétaire
BOURBON Jean	Commune de Roaillan	Propriétaire
WALKER Julie	Conservatoire d'Espaces Naturels d'Aquitaine	Chargée de secteur Gironde
SOURIAT Marion	Conservatoire d'Espaces Naturels d'Aquitaine	Chargée de mission Gironde

## Les activités de loisirs proches du cours d'eau

### **La chasse sur le bassin versant du Brion**

Lors de la présentation du diagnostic socio-économique, des apports sont faits par les intervenants présents. Les associations de chasse communales manquantes dans le diagnostic sont nommées et ajoutées.

Monsieur le représentant de la Fédération de chasse souligne les manques présents sur le plan cynégétique dans le diagnostic préalable en téléchargement sur le site internet du Brion<sup>1</sup>. Il propose de compléter ces informations en fournissant une note synthétique au CEN Aquitaine. Il indique également à l'assemblée que de nombreuses informations sont disponibles sur le site internet de la Fédération des Chasseurs de Gironde.

### **La pêche sur le bassin versant du Brion**

L'association « l'Hameçon du Langonnais » gère le cours d'eau principal du Brion. Il est précisé par les représentants de cette association que le Brion est un ruisseau de 1<sup>ère</sup> catégorie piscicole, c'est à dire un cours d'eau à Salmonidés.

### **La randonnée pédestre et équestre sur les abords du cours d'eau**

Une manifestation de randonnée à Aubiac est abordée. La participation à cette manifestation est évaluée comme relativement faible avec en moyenne 25 à 30 personnes, une fois par an.

Le centre équestre présent sur le cours d'eau n'est pas représenté dans le groupe de travail mais les autres interlocuteurs s'expriment. Ils indiquent qu'il n'y a pas de circulation des chevaux en bordure de cours d'eau.

Monsieur le président de l'Office de Tourisme de Langon indique à l'assemblée la présence d'un projet de chemin de randonnée sur les abords du Brion au sein du parc des Vergers de la ville de Langon. Ce cheminement figure dans le Plan Local d'Urbanisme de la ville de Langon. Ce document a été communiqué au CEN Aquitaine.

<sup>1</sup> : [www.cren-aquitaine.fr/natura2000/brion/](http://www.cren-aquitaine.fr/natura2000/brion/)

## Les risques potentiels de ces activités

### **La fréquentation des abords du cours d'eau**

La fréquentation du cours d'eau par les pêcheurs fait débat, les zones dites « de bon coin » sont très fortement exploitées par les pêcheurs. La fréquentation est tout de même contenue à la période de l'ouverture de la pêche. L'association de pêche du Langonnais réalise deux lâchers de truites à 15 jours d'intervalle. Il est mentionné que lors de cette période d'affluence, des nuisances sont observées au sein des clôtures des parcs à bétails.

Le linéaire du cours d'eau du Brion est jugé par l'assemblée comme peu accessible et de ce fait peu fréquenté.

Monsieur Fournier, spécialiste du Vison d'Europe, intervient et souligne l'importance de ce point non pas en tant que facteur de dérangement car le Vison d'Europe est une espèce nocturne mais pour les risques de prédation. Il indique à l'assemblée que le Vison d'Europe peut être prédaté par tout individu plus gros que lui, soit le renard, les chiens ou même la loutre. Il met en avant la prédation du Vison d'Europe par les chiens comme une cause de mortalité qu'il ne faut pas négliger. Il a été observé lors d'une étude sur des cadavres de Visons que près de 50% des individus morts par prédation avaient été attaqués par des chiens<sup>2</sup>. De ce fait, une fréquentation importante des abords du cours d'eau peut être nocive pour le Vison.

Même si à ce jour, l'utilisation du cours d'eau est faible, les projets occupant un linéaire du cours d'eau sont à réfléchir et à éviter dans la mesure du possible.

### **L'entretien du cours d'eau**

L'entretien des abords du cours d'eau impacte directement la présence et la qualité des habitats. Il peut donc indirectement conditionner la présence des espèces animales et végétales dans ces milieux. L'action d'entretien peut également directement nuire aux communautés d'espèces qui gîtent en bordure de rivière comme c'est le cas du Vison d'Europe. Cette action de gestion des espaces est donc à réfléchir en fonction des besoins, de la sécurité et de la sensibilité du site.

L'implication du Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du Beuve et de la Bassanne pour la gestion du cours d'eau est discutée. Il n'y a pas de prise en charge de l'entretien du cours d'eau par cette structure. Une étude du bureau d'étude Aquaconseil avait été demandée par le syndicat sur ce cours d'eau. A ce jour, une déclaration d'intérêt général a été signée par le Préfet en

<sup>2</sup> MISSION VISON D'EUROPE, *Bilan du premier plan national de restauration du Vison d'Europe 1999-2003*. DIREN Aquitaine. Rapport d'étude. 2003, 108 p.

2011 spécifiant leur compétence dans l'entretien du Beuve, de la Bassanne, du Grusson et du Brion. Étant donné l'absence d'un représentant au groupe de travail, il a été conseillé au CEN Aquitaine de se rapprocher de ce syndicat pour élucider les clauses d'intervention de cette structure sur les différents cours d'eau.

L'absence d'entretien au niveau des infrastructures des Moulins pose problème. Des intervenants font part de leurs observations : l'eau n'est plus retenue par les infrastructures du cours d'eau et une accélération du courant est observée. Des crues sont effectivement bien présentes sur le Brion. Une grande partie des moulins du Brion ne fonctionne plus et sont à l'état de ruine.

Les sociétés de chasse entretiennent le cours d'eau au sein des zones de chasses (150 mètres du linéaire environ) et les accès aux palombières (21 sont dénombrées). Le recensement des palombières est fait sur le site internet de la Fédération des Chasseurs de Gironde. Le matériel d'entretien sert également utilisé pour entretenir les pistes D.F.C.I, les chemins ruraux et à la demande du propriétaire, certaines propriétés.

Les pêcheurs entretiennent le cours d'eau sur les lieux de pêches et à la demande de certains propriétaires.

### **La qualité du cours d'eau et ses caractéristiques piscicoles**

La qualité du milieu est abordée grâce à l'étude piscicole réalisée par la Fédération Départementale des AAPPMA. La méthode est rappelée par la représentante de la Fédération de pêche. Le constat est que de nombreux points de pêche sont jugés dans un état médiocre à cause de la présence d'espèces exotiques invasives et d'espèces non exigeantes. Toutefois, il est rappelé que cet indice de poisson rivière (IPR) est sensible avec la présence de paramètres systématiquement déclassants. En effet, une grande diversité d'espèces de poisson dans la partie aval du Brion a été observée. Les poissons migrateurs dont l'Anguille sont également bien présents en aval du Brion mais la non-franchissabilité des ouvrages sur le cours d'eau empêche la remontée des individus vers l'amont.

La présence d'une des dernières stations d'Aquitaine d'Écrevisses à pattes blanches sur le réseau hydrographique du Brion est mise en avant. Cette espèce a quasiment disparu de notre région. Le caractère préservé et relictuel de cette zone sur l'amont du Brion nécessite une extension du périmètre proposé pour le site Natura 2000.

Il est évoqué dans ce secteur un problème de dérivation du cours d'eau qui s'assècherait. Un lien est mis en avant avec la disparition des Écrevisses à pattes blanches sur un affluent de la Marquette.

Ces déclarations personnelles ne peuvent être vérifiées. Un rappel est fait par le CEN Aquitaine sur la nécessité de prévenir les autorités de police de l'eau de la DDTM ou l'ONEMA pour ce type de problème. Toute action impactant le cours d'eau doit respecter la loi sur l'eau. Il est rappelé que lors d'interventions dans des portions du cours d'eau Natura 2000, il faudra joindre une étude d'incidence Natura 2000 au dossier loi sur l'eau.

Il existe de nombreuses sources sur la commune du Nizan, sur l'amont du Brion. La possibilité d'intégrer ces sources au périmètre Natura 2000 est évoquée.

Un point est fait sur les pollutions du cours d'eau. Des problèmes au niveau de la zone commerciale et industrielle de Langon sont mentionnés. Des mesures sont prises en faveur du traitement de ces pollutions et sont en cours de mise en place.

L'ancienne station d'épuration de Roaillan a été utilisée durant de nombreuses années et était vétuste. A ce jour, des travaux ont été réalisés et une nouvelle station d'épuration a vu le jour à Langon. Cette dernière collecte la commune de Roaillan.

Ces informations sont connues et sont mentionnées dans le diagnostic Vison fait par le CEN Aquitaine.

## Le piégeage et le Vison d'Amérique

### **L'activité de piégeage**

Les particuliers font appel aux piégeurs agréés pour le problème des ragondins. Le risque de capture accidentelle est un danger moins conséquent pour le Vison d'Europe depuis les nombreuses campagnes de prévention. De plus, les formations des piégeurs agréés sont jugées comme efficaces. La réglementation pour l'obtention et le maintien de l'agrément est stricte à ce sujet et les piégeurs sont obligés de réaliser une formation de remise à niveau tous les ans.

### **Le Vison d'Amérique**

Le Vison d'Europe est en concurrence avec le Vison d'Amérique. Le Vison d'Amérique est une espèce classée comme nuisible en Gironde. La progression du Vison d'Amérique nuit à la population autochtone de Vison d'Europe.

Le Vison d'Amérique se développe davantage avec 6 à 8 petits par naissances contre 3 petits pour le Vison d'Europe. Le Vison d'Amérique est également plus volumineux.

Les intervenants soulignent la présence d'un piégeur agréé actif sur le cours d'eau du Brion. Depuis 5 ans, aucun Vison d'Amérique n'a été pris. Monsieur Fournier intervient en mentionnant une capture sur la commune de Caudrot au Nord du site à 10 km de Langon. Il paraît donc très probable que l'individu ait parcouru le Brion. Il rappelle également que le Vison d'Amérique est présent sur le Lisos, le Ciron, le Beuve et le Gat Mort.

Sur le Brion, il pourrait être préconisé la surveillance du Vison d'Amérique sur le cours d'eau. L'utilisation des radeaux de surveillance est évoquée et expliquée. Il s'agit de plate-formes qui relèvent et gardent en mémoire les empreintes des animaux passant sur la placette. Des campagnes d'action de piégeage pourraient également venir compléter cette surveillance.